

			
<i>Centre de Gestion des Côtes d'Armor</i>	<i>Centre de Gestion du Finistère</i>	<i>Centre de Gestion d'Ille et Vilaine</i>	<i>Centre de Gestion du Morbihan</i>

## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère ouvre et organise, au titre de l'année 2021, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, du Morbihan

### L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

Catégorie C

#### Conditions d'accès :

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires appartenant aux cadres d'emploi suivants :

- Les adjoints techniques territoriaux ou les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant au moins sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois.

En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier.

**Les candidats doivent donc remplir les conditions d'accès susvisées au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

#### Nature des épreuves :

Epreuve écrite : 21 janvier 2021	Epreuve orale à partir de mars 2021
A partir d'un dossier comprenant différentes pièces, résolution d'un cas pratique portant sur les missions incombant aux agents de maîtrise territoriaux et notamment sur les missions d'encadrement. <i>(durée : 2 heures ; coefficient 1)</i>	Un entretien avec le jury destiné à permettre à ce dernier d'apprécier la personnalité, la motivation du candidat et ses capacités à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux. Cet entretien consiste notamment en une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et de ses motivations, suivie d'une conversation avec le jury. <i>(durée totale : 15 minutes ; coefficient : 1)</i>

#### Période et modalités d'inscription :

→ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 22 septembre 2020 au 14 octobre 2020 inclus auprès du CDG29 :**

- **par pré-inscription sur le site Internet :** [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh), minuit, heure métropole, dernier délai.  
Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la pré-inscription.  
Pour l'expédition de dossiers d'inscription, ou en cas de difficultés de connexion, contacter le CDG29 au 02 98 64 11 30.
- **à l'accueil** jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

→ **RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 22 septembre 2020 au 22 octobre 2020 auprès du CDG29 :**

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat.
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de gestion du Finistère, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription via Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription, accompagné des pièces justificatives.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original téléchargé sur le site [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh) ou délivré par le CDG29. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie de son propre dossier original, d'un autre dossier d'inscription original ou téléchargé ou un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, aucun dossier transmis par télécopie ou courrier électronique ne sera pris en compte.

Tout dossier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi ou s'il présente un défaut d'adressage.

**CDG29 - Service Concours - 7 boulevard du Finistère - 29000 QUIMPER - ☎ 02 98 64 11 30 -  
Adresse mail : [concours@cdg29.bzh](mailto:concours@cdg29.bzh) - Site internet : [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)**